

LISTE DES MATERIAUX

GROS ŒUVRE

SOUS-SOL

Radiers et structure en béton armé pour l'ensemble des bâtiments. Joints de dilatation selon les besoins statiques.

Murs périphériques contre terre en béton armé, épaisseurs et dimensions conformes aux exigences de l'ingénieur civil, y compris drainage des murs contre terre et raccordement aux réseaux EP.

Revêtement étanche contre les murs extérieurs. Joint avec l'empattement des fondations, exécution de gorge et chemise drainante complète.

Sous-sols laissés bruts, talochés frais sur frais.

REZ-DE-CHAUSSEE

Dalle en béton armé, dimensions selon exigences statiques de l'ingénieur civil.

Isolation périphérique totale des murs des villas (hors sous-sol), ainsi que de la dalle sous rez, en conformité avec la norme Minergie.

ETAGES

Dalles en béton armé, épaisseur selon exigences statiques, y compris balcon.

Plafonds enduits de plâtre.

TERRASSES

Réalisation d'un fond de forme, selon exigences statiques, pour réception des terrasses composées de dalles béton.

Fourniture de base, 30 m² de terrasse par villa, pour les villas doubles et les deux villas d'extrémité pour les triples, et 20m² pour la villa centrale.

MACONNERIE, FACADES et DISTRIBUTION INTERIEURE

MURS DE FACADES

Murs en plots creux de ciment, ou plots alvéolaires (type Thermocellit), épaisseurs conformes aux exigences de l'ingénieur civil, recouverts de plâtre coté intérieur de la villa. Isolation périphérique, répondant aux normes Minergie, finition extérieure crépis ton orangé à préciser par architecte, et encadrements par marquages peints blancs, selon plans de façades et détails arrêtés par le promoteur et l'architecte. Chaînages d'angles style pierre apparente, blancs, selon plans de façades, et images 3D, soit par parements style pierre, éléments préfabriqués, ou surépaisseurs d'enduits, devant respecter le style d'architecture à l'ancienne des constructions.

MURS DE SEPARATION DES VILLAS

Murs mitoyens doublés en plots creux de ciment, ou plots alvéolaires (type Thermocellit), épaisseurs conformes aux exigences de l'Ingénieur civil, isolation périphérique pour chaque villa, répondant aux normes Minergie, recouvert de plâtre coté intérieur de la villa.

MURS DE SEPARATION INTERIEURS

Au sous-sol, mur du local technique en plots de ciment creux, ou béton armé, dimensions selon exigences statiques.

Murs de distributions en plaques type Alba épaisseur 8 cm ou équivalent selon besoin. Hydrofuge dans les salles d'eau y compris cuisine.

Charpente, couverture et ferblanterie

Charpente traditionnelle en bois équarri traité, lamellé collé.

Tuiles en terre cuite.

Ferblanteries en aluminium thermolaqué, teinte à définir par l'architecte.

Constructions en bois

Garde-corps des balcons en bois traité et conforme à son usage extérieur, épaisseurs selon exigences statiques. Teinte à valider par architecte. Revêtement au sol en bois traité, lames larges, conforme à son usage.

Structure des couverts à voiture en bois.

Lambrissage des avant-toits, lames larges.

Du rez à l'étage, escalier intérieur en bois, ajouré sans contremarches, garde-corps métallique.

Du rez vers sous-sol, escalier en béton brut, peint en blanc.

Fenêtres, portes, protections

Fenêtres

Fenêtres et portes-fenêtres en bois. Encadrements selon traitement global des façades.

Fenêtres type Velux en toiture, selon plans.

Ouvertures coulissantes au RDC, ouverture à la française dans les chambres, oscillo-battantes dans les salles d'eau à l'étage.

Verres

Vitrerie isolante correspondant aux normes thermiques Minergie, ainsi qu'aux normes acoustiques.

Tablettes et encadrements extérieurs en aluminium.

Volets

Toutes les fenêtres et portes-fenêtres du RDC, ainsi que les salles d'eau de l'étage, sont équipées de stores à lamelles en métal léger thermo laqué, installés à l'extérieur, y compris la fourniture et pose de caissons de stores métalliques intégrés dans les maçonneries, teinte à valider par l'architecte. Système de blocage anti-effraction.

Motorisation et centralisation des stores au rez-de-chaussée.

Volets en bois dépliant à ouverture traditionnelle pour les fenêtres et portes-fenêtres de l'étage, hors salles d'eau, y compris traitement et peinture, teinte en harmonie avec l'ensemble.

Toile solaire

En option, toile solaire posée en façade côté terrasse, avec enrouleur électrique.

Portes d'entrée aux villas

Porte d'entrée principale en bois massif à double battants. Cadre faux cadre embrasure (renforts en métal).

Serrures tri blocs, judas, seuil alu et double joints.

Porte secondaire d'entrée (entre hall d'accueil et séjour/salon) en bois.

Equipement poignée selon choix architecte.

Installations électriques

Les villas seront dotées d'un tableau électrique général alimentant les différents secteurs. Son emplacement est prévu dans le local technique.

Toute l'installation électrique sera encastrée.

Couvert (sauf villa centrale)
Un détecteur de présence
Un point d'éclairage au plafond
Une prise double étanche

Local technique et sous-sol
Un interrupteur de commande avec prise
Deux prises sur plinthe
Un point d'éclairage
Equipement pour alimentation d'une machine à laver et d'un sèche-linge

Entrée
Un interrupteur de commande avec prise
Deux prises sur plinthe
Deux points d'éclairage en applique murale

Escaliers
Un point lumineux en applique dans la montée
Deux interrupteurs (haut et bas) de commande avec prise

Local technique
Point lumineux au plafond ou en applique murale
Un interrupteur
Une prise simple

Séjour
Deux variateurs de commande
Trois prises sur plinthe
Deux points d'éclairage au plafond
Prise TV
Prise Téléphone

Cuisine

Prises nécessaires au raccordement des appareils prévus dans la section cuisine
Deux prises triples ménagères entre meubles
Un interrupteur
Deux points lumineux au plafond
Une alimentation sous meuble haut avec interrupteur et prise

WC
Point lumineux au plafond
Un interrupteur
Une prise simple

Dégagement
Point lumineux au plafond
Un interrupteur
Une prise simple

Chambres
Un variateur de commande
Deux prises sur plinthes
Un point lumineux au plafond ou en applique murale
Prise TV (chambre parents)
Prise Téléphone (idem)

Salles de Bain
Un interrupteur
Un point lumineux au plafond ou en applique sur mur
Une prise simple

Circulations
Deux interrupteurs
Deux points lumineux au plafond

Extérieurs
Un point d'éclairage en façade côté entrée avec détecteur de présence
Un point d'éclairage en façade côté terrasse, avec allumage à l'intérieur de la villa
Une prise étanche côté terrasse
Une sonnette en façade par bouton poussoir depuis l'extérieur de la porte palière

Lustrerie
Fourniture et pose de douilles et ampoules pour chaque point lumineux

Tous les matériaux utilisés correspondent aux normes DIN approuvées par l'ASE et seront conformes à toutes les normes et prescriptions en vigueur dans le canton.

Les bâtiments sont équipés d'une ceinture equipotentielle permettant la mise à terre des installations. Raccordement (hors abonnement) de l'ensemble des villas au réseau câblé s'il en existe un disponible en bordure (Télé réseau, Bluewin, Cablecom...).

Le cas échéant, l'ensemble des villas sera de base raccordé à une ou plusieurs antennes hertziennes. Amplificateur de signal inclus si nécessaire.

Chauffage, ventilation, plomberie

Chauffage

La production de chaleur se fera par système de chauffage individuel au bois situé dans le local technique (chaudières de chauffage central à pellets, stockage). L'alimentation se fera par l'extérieur de la villa.

La production d'eau chaude doit être prévue par le même système.
La distribution de chaleur sera assurée par un chauffage au sol dans toutes les pièces habitables.
Vannes d'arrêts et de réglages permettant un isolement séparé par pièces ou secteurs dans chaque villa, avec sonde thermostatique.

Ventilation

Ventilation générale en double-flux dans l'ensemble de la villa au rez et étage, conformément au Standard Minergie. Le système double-flux permet un renouvellement d'air automatique.

Possibilité en option de mise en place d'un canal de cheminée, permettant l'installation d'une cheminée dans le séjour.

Plomberie

Distribution d'eau par tubes de cuivre, évacuation d'eau en tube Geberit.

Un robinet extérieur.

Cuisine et sanitaires

Equipement cuisine

Un budget de 18.000 CHF TTC prix public sera attribué par cuisine.

Type d'équipement proposé :

Plan de travail	en pierre ou bois massif	
Socle	bois ou synthétique	
Evier	type FRANKE (double plonge) ou équivalent voir détail.	
Batterie	type SIMILOR ou équivalent	
Hotte	type Miele ou équivalent	
Appareils	type Miele ou équivalent	
	Frigo/congélateur :	capacité 180 l
	Plan de cuisson :	induction
	Hotte de ventilation :	
	Four électrique :	four à chaleur tournante et grill

Equipements sanitaires

Toutes les salles de bains et WC sont équipés d'appareillage, de robinetteries et accessoires de bon standing.

Est prévu notamment dans les salles de bain :

- baignoires en acrylique
- receveur et pommeau de douche
- vasque
- miroir avec tablette et point lumineux
- robinet avec mitigeur pour le lavabo et la douche
- porte-verre
- porte-papier
- porte-balai
- ...

Aménagements intérieurs

Portes de communication

Cadre faux cadres embrasures en bois, essences à définir.
Portes pleines.
Seuils laiton, inox ou bois selon positionnement.

Armoires

Armoires avec étagères selon plans.

Cloisons

Galandages en Alba de 8 cm d'épaisseur (ou équivalent) entre chambre.
Autres distribution en Alba épaisseurs selon positionnement.
Plaques hydrofuges dans les pièces humides.

Revêtement des sols

Chapes

Dans tous les locaux habitables, chapes au mortier de ciment, pour recevoir un revêtement collé.
Isolation thermique en plaque de mousse polystyrène, épaisseur selon exigences thermiques et phoniques.
Taloché frais sur frais, dans toutes les pièces laissées brutes (sous-sol).

Carrelages

Pièces habitables du RDC et salles d'eau de l'étage
Fourniture et pose de carrelage style pierre, selon choix M.O.

Plinthes

Fourniture et pose de plinthes harmonisées aux matériaux utilisés au sol.

Budget fourniture carrelage alloué au client 50 CHF TTC par m² prix public. Pose droite.

Revêtement de sols en bois

Toutes les pièces de l'étage, hormis salles d'eau
Fourniture et pose de parquet stratifié.
Budget fourniture alloué CHF 50 TTC/m², pose droite.

Plinthes

Fourniture et pose de plinthes bois de même essence que les parquets.

Revêtements des parois

Crépis

Sur toutes parois, crépissage fin, 1,5 mm, toute hauteur sous toiture apparente, teinte à définir par pièce avec le MO.

Faïences

Salles de bains, douches

Fourniture et pose de faïences à définir par MO, toute hauteur sur parois contre douches et bains, mi-hauteur sur autres parois, dimensions variables. Joints silicone au pourtour des baignoires et douches.

Cuisine

Fourniture et pose de carreaux entre meubles de cuisines, selon choix M.O.

Budget fourniture faïence alloué au client 40 CHF par m² prix public. Pose droite.

Peinture

Charpente et sous-faces de toiture

Imprégnation de tous les éléments de charpente ainsi que des lambris sous-toiture. Teinte par défaut, blanc.

Imprégnation et protection fongicide de toutes les parties boisées.

Aménagements extérieurs et terrasses

Jardin privatif et espaces verts communs

Protection des façades par une zone de gravier le long des façades.

Engazonnement des espaces verts communs et des jardins privatifs.

Jardins privatifs clôturés selon plans de parcelles.

Voiries et circulations

Revêtement bitume sur les voiries et sous les couverts.

Sur les zones de circulations piétonnes, revêtement stabilisé mais perméable, selon choix architecte.

Couverts

Structure bois, éclairage avec détecteur de présence, et prise électrique étanche, pour les villas d'extrémités. Places de parking simples pour la villa centrale des triples.

Revêtement de sol bitumeux.

Terrasses extérieures

Fourniture de base, 30 m² de terrasse par villa, pour les villas doubles et les deux villas d'extrémité pour les triples, et 20m² pour la villa centrale.

Terrasses recouvertes de dalles béton 50x50.

Robinet hors gel et prise électrique étanche.

Boîte aux lettres

Fourniture et pose de boîtes aux lettres pour chaque villa.

Il est à noter que le Label Minergie est demandé sur base du projet actuel. Toute modification du projet devra faire l'objet d'une modification de la demande du Label, et d'un nouveau calcul thermique.

N.B : seul le descriptif général remis par l'entreprise de construction fait foi.